L'info économique du Clermontais

n°1 - juillet 2015

Edito

Jean-Claude Lacroix
Président de la Communauté de communes du clermontais

En créant ce nouveau support de communication à destination du monde économique du Clermontais, la Communauté de communes complète ses outils d'information et affirme sa volonté de travailler en concertation avec les chefs d'entreprises, les commerçants, les artisans, les agriculteurs locaux... et en toute transparence.

Dans un contexte économique et social extrêmement difficile, notre objectif est de créer une synergie avec l'ensemble des acteurs économiques qui participent au développement local. Nous souhaitons à la fois expliquer les grands axes de notre stratégie de développement économique, nos projets et actions en la matière et valoriser les forces vives de ce territoire.

Le Clermontais, n'est pas un territoire « sinistré ». Si son taux de chômage est au-dessus de la moyenne nationale, il compte aussi des entreprises innovantes, qui embauchent, sont récompensées ; des entrepreneurs s'y installent car séduits par ses atouts et sa qualité de vie.

Les Conseillers communautaires sont tous mobilisés dans le cadre de notre Projet de territoire, labellisé Agenda 21 local France pour construire un Clermontais où il fait bon vivre, dynamique et créateur d'emplois et de richesses conciliant protection de l'environnement et progrès social.

Je vous invite à découvrir ce premier numéro de « L'info économique du Clermontais », à l'apprécier et à nous tenir informés de votre actualité économique afin que nous la relayions. Cette version évoluera progressivement vers un format numérique, plus en phase avec notre engagement en faveur du développement durable.

Bonne lecture

A la une

Signature d'une charte de développement économique

Jean-Claude Lacroix, Président de la Communauté de communes du Clermontais ainsi que ses Vice-présidents ont souhaité mettre en place une charte de développement économique dont l'objet est de permettre aux acteurs économiques du territoire de travailler ensemble sur le développement économique du Clermontais.

A ce jour, les signataires de cette charte sont la Communauté de communes du Clermontais par la voix de son Président et de ses Vice-présidents, MM Brun et Ruiz ainsi que les associations de commerçants (Clermont à Plein Cœur, Zone vivante Tanes Basses Salamane et l'Association des commerçants et artisans de Paulhan) et les partenaires dans le domaine de l'emploi : Cap Emploi et la Mission Local Jeunes du Cœur d'Hérault.

Cette charte prévoit que les projets commerciaux implantés sur le territoire communautaire nécessitant une autorisation d'aménagement commercial ainsi que les projets implantés sur une parcelle appartenant à la Communauté de communes soient présentés aux signataires de la Charte afin que des échanges puissent avoir lieu.

Le service développement économique

La Communauté de communes du Clermontais compétente en matière de développement économique. L'interlocutrice directe des entrepreneurs et des entreprises est la chargée de mission développement économique du Clermontais, M^me^ Merbouha RAMBIL. Interface entre les services de la Communauté de communes, les partenaires économiques du territoire et les entrepreneurs, elle a pour mission de mobiliser les ressources utiles à la création, au développement et à la vie des entreprises.

Pour la contacter : 04 67 96 95 50
service.economique@cc-clermontais.fr

Actualité des entreprises et ZAE

Entreprises nouvellement installées

Clermont l'Hérault

• Place des Martyrs

Primeur, épicerie : « Les quatre saisons »
Boucherie « La côte d'or »
Courtier en assurances

• Avenue de Montpellier

Fleuriste « Carrément Fleurs »
Magasin de prêt à porter « Clermode »

• Boulevard du Maréchal Foch

Salon de coiffure « De mèches avec nous »

• ZAC de la Salamane

« Drive Leclerc »
Menuiserie aluminium « Etablissements Normand »

• ZAC des Tanes Basses

Foot en salle « Air Soccer »
Magasin de prêt à porter « Mim »
Pizzeria « Baila Pizza »
Restaurant, bar à vin « La Méridienne des sens »

Paulhan

• Rue Marceau

Boulangerie « Au pain enchanté »

• ZAC de la Barthe

Fabricant de béton « Midi béton »

Vous souhaitez communiquer sur l'installation de votre entreprise, envoyez nous un mail à :
service.economique@cc-clermontais.fr

Future installation sur la Zone de la Salamane

Le 4 mars dernier le Conseil communautaire a voté à l'unanimité en faveur de la signature d'une promesse unilatérale de vente d'une parcelle de 7 460 m² située sur la ZAC de la Salamane au profit de la SCI JD1. Cette société a pour projet de développer une activité de distribution de vente au détail de biens d'équipement de la maison.
La vente définitive de la parcelle sera soumise à un nouveau vote du Conseil communautaire de la Communauté de communes.

Zoom sur les Réseaux sociaux

La Communauté de communes travaille avec les associations de commerçants et d'artisans du territoire. Nous leur proposerons de présenter une entreprise ou une réalisation qu'ils souhaitent partager.

Les réseaux sociaux comme outils de communication et de fidélisation

Coline Garrigos, étudiante en commerce, a pris en main la communication de la boutique Picadilly ouverte depuis 3 ans dans le centre de Clermont l'Hérault.
Elle nous a expliqué le concept mis en place sur Facebook **Boutique Picadilly - Clermont l'Hérault** :
« Le principe est simple, élargir notre clientèle et nos contacts grâce aux réseaux sociaux. En créant des événements réguliers publiés sur notre page Facebook et relayés sur les pages de nos clientes, nous fidélisons notre clientèle et atteignons des cibles potentielles.
Notre page Facebook informe des nouveautés de la boutique et permet d'apprécier les talents et l'audace de nos clientes qui, le temps d'un shooting, se muent en modèles. En effet, tous les mois une ou plusieurs de nos clientes portent les dernières nouveautés du magasin et se prêtent au jeu d'une séance photo. Les photos sont mises en ligne et la cliente doit alors relever un challenge : partager l'album photo et générer un maximum de « likes » (entre 60 et 80) afin de gagner un bon d'achat de 100€.
Le résultat est très positif pour la boutique puisque nous avons doublé le nombre de nos abonnés Facebook mais également notre clientèle. De plus, l'utilisation des réseaux sociaux est gratuite, seuls les bons d'achat offerts passent en frais de communication. »
Les initiatives visant à conserver et ramener les consommateurs dans les centres villes se développent. Ainsi, la page Facebook **Clermont l'Hérault Cœur de Ville** relaie en temps réel l'activité des commerçants et artisans du centre-ville de Clermont l'Hérault.
En cette période de soldes ces pages sont à consulter sans modération !!

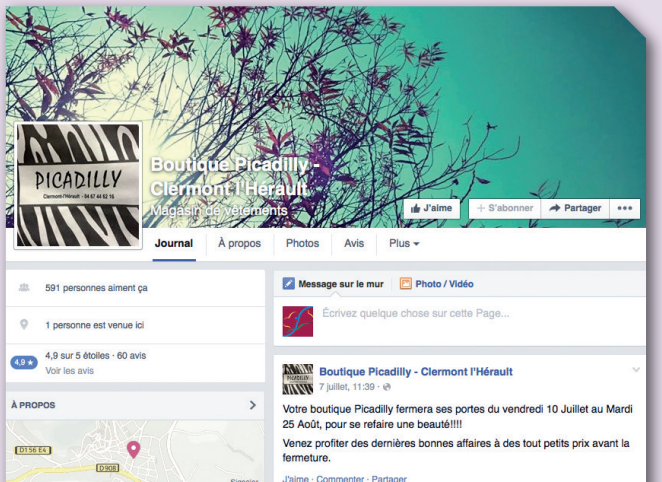
PICADILLY
Boutique Picadilly - Clermont l'Hérault
Magasin de vêtements
J'aime
S'abonner
Partager
Journal
À propos
Photos
Avis
Plus
591 personnes aiment ça
1 personne est venue ici
4,9 sur 5 étoiles · 60 avis
Voir les avis
À PROPOS
Message sur le mur
Photo / Vidéo
Écrivez quelque chose sur cette Page...
Boutique Picadilly - Clermont l'Hérault
7 juillet, 11:39
Votre boutique Picadilly fermera ses portes du vendredi 10 Juillet au Mardi 25 Août, pour se refaire une beauté!!!!
Venez profiter des dernières bonnes affaires à des tout petits prix avant la fermeture.

Travaux

La Communauté de communes prévoit de réaliser une aire de covoiturage à l'entrée de la Zone des Tanes Basses à Clermont l'Hérault, afin de permettre le stationnement des véhicules légers des personnes « covoiturant ». Cette aire sera cofinancée par le Département et la Communauté de communes. Elle comptera 38 places de stationnement dont 2 pour les personnes à mobilité réduite.
Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier mois par mois.

Bourse immobilière

La Communauté de communes du Clermontais accompagne les entreprises dans la recherche de locaux ou de terrains. Si vous avez des locaux à louer ou à vendre envoyez nous leur description (localisation, surface, loyer ou prix de vente, activité(s) autorisées) ainsi que les coordonnées de la personne à contacter à : service.economique@cc-clermontais.fr.

Vente de locaux appartenant à la Communauté de communes

La Communauté de communes cède des locaux d'activités situés sur la Zone de la Barthe à Paulhan. Il s'agit d'ateliers dont les surfaces respectives sont de 205 m² et 300 m². Ces locaux sont réalisés en bardage et charpente métallique et comprennent un espace bureau et des sanitaires. Est aussi cédée une maison d'habitation d'une surface habitable de 122 m².

Pour plus de renseignements :
service.economique@cc-clermontais.fr

Objectif emploi

Retour sur les « Rendez-vous de l'emploi »

Cette année les rendez-vous de l'emploi se sont tenus au complexe Raymond Boisset à Saint- André de Sangonis. Pour cette édition l'accent a été mis sur la création et la reprise d'activités.1 500 personnes étaient au rendez-vous pour rencontrer les 65 recruteurs et les 25 organismes de formation et de conseil présents. Les exposants et les visiteurs ont apprécié cet événement et ont souligné l'intérêt et la pertinence de l'organisation d'une telle manifestation sur le territoire.

Distinctions

L'entreprise **Herelec**, située dans la Zone d'activités de la Barthe à Paulhan, est lauréate du concours Artinov'Arts organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault. Elle a reçu le trophée de l'innovation artisanale et du développement dans la catégorie reprise innovante. Gérée par Monsieur Delage, l'entreprise Herelec est spécialisée dans le câblage filaire, l'étude et la conception d'armoires électriques. Elle a été primée pour sa reprise réussie de l'entreprise de Jean-Guy Martin en 2010 qui lui a permis d'étendre son activité et d'augmenter son effectif.

Lors du salon Hydrogaia, qui s'est tenu à Montpellier en mai dernier, l'**entreprise Irrifrance**, située à Paulhan, a remporté le trophée Hydro Innovation 2015 pour la conception avec la société Phaesun, spécialisée en énergie photovoltaïque, d'un pivot autonome alimenté par énergie solaire. Ce système offre une autonomie de 3 jours en cas de mauvais ou d'absence d'ensoleillement, ce qui est un véritable record. Au-delà de sa performance, ce pivot est aussi économe puisque son coût d'exploitation est inférieur de 28 % à celui d'un système fonctionnant à l'électricité et inférieur de 66 % à celui d'un système fonctionnant au gazoil.

Mise aux normes accessibilité : mode d'emploi

La loi du 11 février 2005 impose à tous les Etablissements recevant du public (ERP) d'être accessibles aux personnes handicapées, quelque soit le type de handicap, au 1er janvier 2015.
Pour faire le point des procédures à respecter en fonction de l'accessibilité de votre établissement, des travaux à entreprendre et de ceux en cours de réalisation, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) organise une réunion d'information le **jeudi 10 septembre prochain, de 19h à 20h30, salle Georges Brassens à Clermont l'Hérault**.
La participation à cette réunion est gratuite, sur inscription obligatoire auprès de la CCI.

Contact : Antenne CCI Lodève-Cœur d'Hérault

International

Déplacement à Barcelone 10 et 11 juin 2015

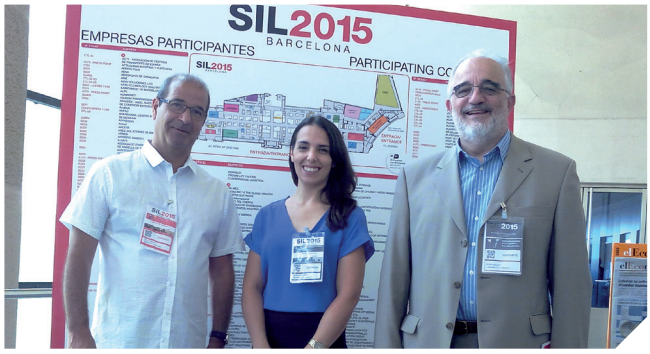

Dans la continuité d'une première réunion de travail qui s'est déroulée à Barcelone le 8 avril dernier, une seconde mission de prospection a été organisée afin de promouvoir le dynamisme du territoire Clermontais, le positionnement et la qualité de la ZAC de la Salamane. Ce déplacement s'est déroulé en 2 temps.

Salon International de la Logistique

Olivier Brun, Vice-président de la Communauté de communes délégué au développement économique, et Merbouha Rambil, chargée de mission développement économique, ont rencontré de nombreux professionnels de la logistique présents (promoteurs, transporteurs et organismes publics), susceptibles de relayer l'offre foncière proposée par la Communauté de communes et d'être intéressés par la ZAC de la Salamane pour la création de zones logistiques ou la construction d'entrepôts.

Assemblée générale de Ferrmed

Les représentants du Service développement économique de la Communauté de communes ont également participé à l'Assemblée générale de l'association Ferrmed rassemblant des opérateurs logistiques, des ports et des sociétés industrielles et de transports.
L'occasion pour la délégation Clermontaise de présenter la Zone d'activités de la Salamane et plus largement le positionnement stratégique du Clermontais.
Les entreprises présentes ont montré leur intérêt et demandé certaines précisions techniques. Prochainement, une délégation européenne sera accueillie par la Communauté de communes pour découvrir l'offre foncière du territoire.

Cette lettre d'information évoluera progressivement vers un format numérique, plus en phase avec notre engagement en faveur du développement durable.

AGENDA 21 LOCAL FRANCE

Abonnez-vous
en nous communiquant votre adresse mail

Contacts
Service développement économique
Tel : 04 67 88 95 50 I Fax : 04 67 88 95 57
service.economique@cc-clermontais.fr

www.cc-clermontais.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS